

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DECEMBRE 2014
PROCES VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES
BUREAU DE VOTE CENTRAL DE L'HOTEL DU DEPARTEMENT**

COMITE TECHNIQUE

En exécution de :

- l'arrêté du 3 juin 2014 qui a convoqué les électeurs pour la désignation des représentants du personnel appelés à siéger au Comité technique.
- l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône du 10 septembre 2014 organisant les élections professionnelles du Comité Technique.

Composition du bureau de vote de l'Hôtel du Département (52, avenue de Saint Just – 13 004 Marseille) déterminée par l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône du 14 novembre 2014

Bureau central

Président : Christiane BARONE, directeur territorial, DRH

Secrétaire : Coralie VIAL PEUTIN, attaché principal, DRH

Suppléant : Philippe SASSONE, Adjoint Administratif Principal
1^{ère} classe, DRH

Délégués des listes en présence

Délégué CFTC : Patrick CAPONE, Rédacteur principal 1^{ère} classe, DSG

Suppléant : Nathalie LAMAZE, technicien Paramédical

Classe supérieure, DJS, remplacée par Véronique GASSE puis Alexandre PIFELLI

Délégué CGT : Nathalie ASSANATI MAKUALA, Assistant Socio-Educatif Principal,
MDA (Présente)

Suppléant : Karine VIRET, Assistant Socio-Educatif Principal,
DGAS (Présente)

Délégué FO : Pierre MEYSSONNIER, Ingénieur, DAC (Présent)

Suppléant : Paul PAYAN, Attaché, DSG (Présent)

Délégué FSU : Michèle AUBERT, Assistant Socio-Educatif Principal, DGAS (Présente)

Délégué UNSA : Patrick CAMPAGNOLO, Cadre de Santé Technicien Paramédical,
LDA (Présent)

**II OPERATIONS ELECTORALES BUREAU HD13 COMITE TECHNIQUE -
VOTANTS A L'URNE ET PAR CORRESPONDANCE - LETTRES A à D**

Ouverture du scrutin

Le Président du bureau de vote, après avoir constaté que l'urne utilisée pour contenir le vote des électeurs était vide, a procédé à sa fermeture. Il a conservé une clé et l'autre a été remise à un délégué de liste tiré au sort.

Le scrutin du bureau de vote a été déclaré publiquement ouvert par le Président à 8 h 00

Opération de vote

Au fur et à mesure de leur arrivée au bureau de vote, les électeurs sont passés par l'isoloir, ont déclaré leur identité et ont été admis à voter.

Le vote de chaque électeur a été constaté par émargement de la liste électorale en regard de son nom.

Clôture du scrutin

A 16 h 00, le Président a déclaré publiquement que le scrutin du bureau de vote était clos. L'Etude SCP Gagneuil Medard Berton Guedj Huissiers de justice associés de Maître Charles GAGNEUIL est chargée de constater la régularité des opérations.

Recensement des votes par correspondance

A partir de 16 h 30, l'huissier de justice a "fait voter" les agents votant par correspondance.

Constatation du nombre de votants

Le Président du bureau de vote recense les votes directs et les votes par correspondance à partir des émargements portés sur sa liste électorale.

Bureau central HD13 (votants à l'urne et par correspondance - lettres A à D)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
1593	936

ALARCON Fabien vote à Arles

BERTRAND Olivier vote à Arles

Mme BETROUNI NAIMA vote sur ce bureau (initialement Arles)

CARRON Christophe vote sur Arles

CHAHBAZIAN Serge vote sur ce bureau (initialement Arles)

CONSILLE Luc vote à Aix

Dépouillement des votes

Le dépouillement des votes du bureau central commence à 19 h 00 et se termine à 21 h 30

Résultats

Bureau central HD13 (votants à l'urne et par correspondance - lettres A à D)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
1593	936	65	871
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
166	227	254	123
UNSA			
101			

Réclamations / Observations

Le Président, après avoir annoncé les résultats du scrutin, a déclaré closes à 9 h 30 les opérations électorales et fait signer la première partie du procès-verbal.

Fait à Marseille le 4/12/2014

Le Président



Le Secrétaire



Les délégués de liste

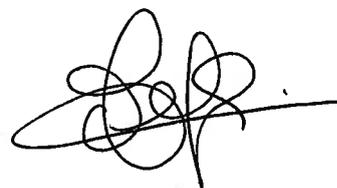
CFTC



FO



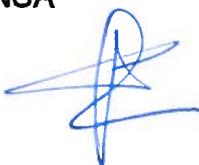
CGT



FSU



UNSA



III/ OPERATIONS ELECTORALES BUREAU CENTRAL COMITE TECHNIQUE

Le bureau central reçoit le procès-verbal des opérations électorales de l'ensemble des bureaux de vote secondaire (en plus du procès-verbal du bureau de vote lettres A à D). Il constate alors le nombre d'inscrits et de votants dans les bureaux de vote secondaires

- HD13 (votants à l'urne et par correspondance - lettres A à D)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
1593	936

- HD13 (votants à l'urne et par correspondance - lettres E à M)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
1586	895

- HD13 (votants à l'urne et par correspondance - lettres N à Z)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
1303	770

- Arenc (lettres A à H)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
584	283

- Arenc (lettres I à Z)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
529	271

- Aix en Provence

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
522	252

- Arles

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
526	242

- Aubagne

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
243	111

- Istres

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
415	157

- Salon de Provence

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
227	117

- Nombre total de votants pour le CT

Nombre d'inscrits	Nombre de votants
7528	4034

**COMITE TECHNIQUE
RESULTATS PAR BUREAU**

Bureau central HD13 (votants à l'urne et par correspondance - lettres A à D)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
1593	936	65	871
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
166	227	254	123
UNSA			
101			

Bureau de vote secondaire HD13 (votants à l'urne et par correspondance - lettres E à M)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
1586	895	46	849
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
183	233	241	121
UNSA			
71			

Bureau de vote secondaire HD13 (votants à l'urne et par correspondance - lettres N à Z)

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
1303	770	50	720
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
138	173	240	94
UNSA			
75			

Bureau secondaire d'Aix en Provence

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
522	252	2	250
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
39	120	47	25
UNSA			
19			

Bureau secondaire d'Arenc n°1

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
584	283	11	274

Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
52	81	69	45

Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
UNSA			
27			

Bureau secondaire d'Arenc n°2

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
529	271	15	256

Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
47	74	56	52

Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
UNSA			
27			

Bureau secondaire d'Arles

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
526	242	3	239
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
38	117	42	33
UNSA			
9			

Bureau secondaire d'Aubagne

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
243	111	4	107
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
10	51	34	9
UNSA			
3			

Bureau secondaire d'Istres

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
415	157	1	156
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
52	56	24	16
UNSA			
8			

Bureau secondaire de Salon

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
227	117	1	116
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
24	43	20	24
UNSA			
5			

RESULTATS GLOBAUX DES BUREAUX DE VOTE

Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Blancs et Nuls	Suffrages exprimés
7528	4034	198	3838
Nombre de voix obtenues par chaque organisation syndicale			
CFTC	CGT	FO	FSU
749	1175	1027	542
UNSA			
345			

CALCUL DE LA REPARTITION DES SIEGES

NOMBRE DE SIEGES A POURVOIR		15
QUOTIENT ELECTORAL (suffrages utiles : nombre de sièges à pourvoir)	$\frac{3838}{15}$	255,86

1ERE REPARTITION DES SIEGES			
(on attribue à chaque liste autant de sièges que son nombre de voix contient de fois le quotient électoral)			
CFTC	CGT	FO	FSU
$\frac{749}{255,86} = 2,93$	$\frac{1175}{255,86} = 4,59$	$\frac{1027}{255,86} = 4,01$	$\frac{542}{255,86} = 2,11$
UNSA			
$\frac{345}{255,86} = 1,34$			
REPARTITION DES SIEGES			
CFTC	CGT	FO	FSU
2	4	4	2
UNSA			
1			
RESTE A POURVOIR	2	Siège(s) 13	

2EME REPARTITION DES SIEGES

(on ajoute fictivement 1 siège au nombre des sièges obtenus par chaque liste, puis on attribue 1 siège à la liste ayant obtenu la plus forte moyenne)

CFTC	CGT	FO	FSU
$\frac{749}{2+1} = 249,66$	$\frac{1175}{4+1} = 235$	$\frac{1027}{4+1} = 205,4$	$\frac{542}{2+1} = 180,66$
UNSA			
$\frac{345}{1+1} = 172,50$			
REPARTITION DES SIEGES			
CFTC	CGT	FO	FSU
1			
UNSA			
RESTE A POURVOIR	1	Siège(s) 1	

CUMUL DES SIEGES OBTENUS			
CFTC	CGT	FO	FSU
3	4	4	2
UNSA			
1			
RESTE A POURVOIR	1	siège(s) 14	

3EME REPARTITION DES SIEGES

(on ajoute fictivement 1 siège au nombre des sièges obtenus par chaque liste, puis on attribue 1 siège à la liste ayant obtenu la plus forte moyenne)

CFTC	CGT	FO	FSU
$\frac{749}{3+1} = 187,25$	$\frac{1175}{4+1} = 235$	$\frac{1027}{4+1} = 205,4$	$\frac{542}{2+1} = 180,66$
UNSA			
$\frac{345}{1+1} = 172,50$			
REPARTITION DES SIEGES			
CFTC	CGT	FO	FSU
	1		
UNSA			
RESTE A POURVOIR		0	Siège(s) 1

CUMUL DES SIEGES OBTENUS

CFTC	CGT	FO	FSU
3	5	4	2
UNSA			
1			
RESTE A POURVOIR		siège(s)	15

4EME REPARTITION DES SIEGES

(on ajoute fictivement 1 siège au nombre des sièges obtenus par chaque liste, puis on attribue 1 siège à la liste ayant obtenu la plus forte moyenne)

CFTC	CGT	FO	FSU
$\frac{\quad}{\quad} =$ +1	$\frac{\quad}{\quad} =$ +1	$\frac{\quad}{\quad} =$ +1	$\frac{\quad}{\quad} =$ +1
UNSA			
$\frac{\quad}{\quad} =$ +1			
REPARTITION DES SIEGES			
CFTC	CGT	FO	FSU
UNSA			
RESTE A POURVOIR		Siège(s)	

CUMUL DES SIEGES OBTENUS

CFTC	CGT	FO	FSU
UNSA			
		siège(s)	

REPARTITION DES SIEGES COMITE TECHNIQUE

RAPPEL : total des sièges 15

Répartition des sièges	
CFTC	3
CGT	5
FO	4
FSU	2
UNSA	1
TOTAL	15

Désignation des représentants du personnel (15 titulaires et 15 suppléants)		
syndicats	titulaires	suppléants
CGT	Alexis ZAHIT	Eric JANoyer
	Meline MARQUE	Luc SEIGNOUR
	Jean François GAST	Sandrine THIERY
	François CANU	Philippe LINSOLAS
	Rebecca MOUNON	Daniel HONDE
FO	Martine POLESE	Vincent VOISIN
	Nicolas VALLI	Martine DAUEST
	Bruno BAILLY	Claude DE MARTINO
	Eliane CLEUET	Franck TARDIEU
CFTC	Patrick CAPONE	Barine SARDI
	Nathalie JAYME	Nedine BOYER
	Guy DUISERRE	Gilles LAUGIER
FSU	Claudine AMOROS	Bruno BIDEI
	Nicolas ESPINAZZOLA	Aurélie FRUIT
UNSA	Patrick CAMPAGNOLA	Jean Marc DEL NEGRO

Réclamations / Observations

Erreur sur le nombre de suffrages exprimés sur le bureau de vote
secondaire ARENC N°1, 274 au lieu de 272 - Le chiffre
a été corrigé afin de correspondre au total du nombre de voix obtenus
par chaque organisation syndicale

Le Président, après avoir annoncé les résultats du scrutin a déclaré closes à 23h00
les opérations électorales et le présent procès-verbal dressé en double exemplaire a
été signé par les membres du bureau.

Fait à Marseille, le 4 décembre 2014

Le Président



Le Secrétaire



Les délégués de liste

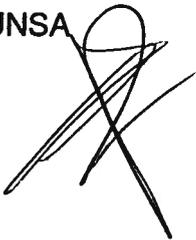
CFTC



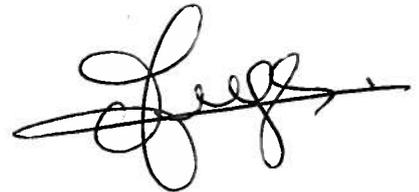
FO



UNSA



CGT



FSU



